



PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE SAINT MATHIEU DE TREVIERS HANDBALL

2 rue de l'Occitanie
34270 SAINT MATHIEU DE TREVIERS

SAMEDI 12 MARS à 10h00

Nombre de membres présents : 41

Le 12 mars 2022, à St Mathieu de Tréviars, les membres de l'association sportive du St Mathieu de Tréviars Handball se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président

L'Assemblée était présidée par Mr RIBEYROLLES VINCENT, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr ESTEVE SANDRINE, secrétaire de l'association.

Mr MOLINIE THIERRY a été désigné comme scrutateur.

Ordre du Jour

- Rapport moral du président
- Rapport financier du trésorier
- Élection d'une partie des membres du C.A

La séance a débuté à 10h20.

1. Rapport moral

Présenté par Vincent Ribeyrolles, président de l'association sportive.

Le président remercie les membres de l'association, les partenaires du club, la ville de Saint Mathieu de Tréviars .

Le président fait un retour sur la saison qui malheureusement n'est pas allé à son terme en raison de la crise sanitaire.

Le président remercie tous les entraîneurs, les arbitres et leur encadrement, les membres du C.A et du bureau, ainsi que tous les parents.

*Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale par un vote
(Pour 41 – contre 0 – abstentions 0)*

2 . Rapport financier

Présenté par Thierry MOINIE, trésoriers de l'association sportive.

Le club présente son rapport comprenant les cotisations (ligue, comité, fédération), les investissements (matériels, maillots, pharmacie, ...) et subventions publiques et privées (Cf. documents joints).

*Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale par un vote
(Pour 41 – contre 0 – abstention 0)*

3 . Élection des membres du C.A

L'article 11 des statuts de l'association sportive prévoit un maximum de 16 membres au sein du conseil d'administration et qu'il soit renouvelé chaque année par moitié.

Membres actuels

Bernard - Erwan, **Berthomieu** Pascal, **Biro** Pascale - **Chetoui** Clément - **Dockwiller** Michel - **Esteve** Sandrine - **Guignard** Sophie - **Molinié** Thierry - **Pardon** Fabien - **Plantarroze** Antoine - **Ribeyrolles** Dorian - **Ribeyrolles** Vincent

Afin de respecter l'article 11 des statuts de l'association, six membres sont démissionnaires pour éviter un tirage au sort.

- Birot Pascale
- Ribeyrolles Dorian
- Berthomieu Pascal
- Bernard Erwan
- Ribeyrolles Vincent
- Esteve Sandrine

Les membres candidats

- **Berthomieu** Pascal - **Ribeyrolles** Dorian – **Bernard** Erwan - **Pomet** Stephane – **Pomet** Chrystel - **Herisson** Fabrice – **Pauyaud** Laurent – **Dryburgh** Caroline – **Ribeyrolles** Vincent – **Fougere** michael

Sont élus à l'unanimité

- **Berthomieu** Pascal - **Ribeyrolles** Dorian – **Bernard** Erwan - **Pomet** Stéphane –
Pomet Chrystel - **Herisson** Fabrice – **Pauyaud** Laurent – **Dryburgh** Caroline –
Ribeyrolles Vincent – **Fougere** Michael.

L'ordre du jour est épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h.

Les membres du Conseil d'administration se réunissent pour l'élection du bureau à 12h10

Pardon Fabien élu Président à l'unanimité
Bernard Erwan élu Vice Président à l'unanimité
Ribeyrolles Vincent élu secrétaire à l'unanimité
Dryburgh Caroline élue secrétaire adjointe à l'unanimité

Molinié Thierry reste trésorier
Guignard Sophie reste trésorière adjointe

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de l'association.

Le président remercie toutes les personnes présentes.

à Saint Mathieu de Trévières, le 12 mars 2022

Fabien Pardon
Président de l'association Sportive
St Mathieu de Trévières Handball

